

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 85  
Présents à la séance : 25  
Représentés (pouvoirs) : 7

Date de première convocation : 07/03/2018  
Date de deuxième convocation : 12/03/2018

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération **17/07/2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
DU SCOT DE L'AIRE GAPENCAISE**

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 15 MARS 2018**



**OBJET : CONVENTION D'ASSISTANCE AUX COMMUNES ENGAGEES DANS LES  
« OPERATIONS PILOTES D'AMENAGEMENT A VOCATION D'HABITAT OU MIXTE SUR L'AIRE  
GAPENCAISE »**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE QUINZE MARS**

**Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Carmine ROGAZZO, Président du Syndicat mixte du SCOT. Ce Conseil syndical fait suite au Conseil syndical du 12 mars 2018 qui ne se s'est pas tenu faute de quorum.**

**Etaient présents ou représentés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. PUGET représenté(e) par J. BONNARDEL,  
J. BONNARDEL, M. HUBAUD, J-P. BRIOULLE représenté(e) par M. HUBAUD**

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : F. MARY, A. IVALDY représenté(e) par  
A. ROCHAS, A. GAMBIN représenté(e) par P. BOYER, L. SAUVA, P. BOYER, A. ROCHAS, B. SARRAZIN,  
C. MOREL, C. ROGAZZO, S. BLANC, C. ANTOINE, B. ROUSTANG représenté(e) par  
B. SARRAZIN**

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : F. CESTER, R-M. JOUSSELME, A. ROULET,  
M. BEYNET, E. CLAUZIER, J-F. ESTACHY, Y. JAUSSAUD, H. BORRELLY**

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-B. AILLAUD représenté(e) par A. GAYDON,  
F. ALLEGRA, R. DIDIER représenté(e) par C. BOUTRON, C. BOUTRON,  
A-B. DEGRIL, M. GUITTARD, A. GAYDON, M. RICARD**

**Etaient excusés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : F. PINET, C. DELORME, J. PUGET, J-P. BRIOULLE**

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : R. ACHIN, A. IVALDY, A. GAMBIN,  
R. NOUGUIER, E. BERDIEL, B. ROUSTANG**

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : G. DANY, C. SAUMONT, P. GUILLEMAIN**

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-B. AILLAUD, L. ALLIX, R. DIDIER**

**Etaient absents :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. FRANCOU, A-M. GROS, F. VELLIEUX, L. CASALI,  
J-P. BELLET, C. ACANFORA, R. AQUINO, J-F. CONTOZ, P. SCHIAZZA, G. JULLIEN, M. TRUC, R. FREY,**

J-M. GUEYRAUD, J-C. VALLIER, R. MOREAU

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar** : M. VINCENT, G. CHAPELLE, J-P. COLLE, J-P. DAVIN, J-C. CATELAN, D. KNOCKAERT, G. DEBARGE, F. BROUX, D. GOSSELIN, J-M. BARTHELEMY, J-F. MICHEL, D. ALLUIS, M. BELLON

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance** : S. CHAUSSEGROS, C. SAUNIER, A. DE SANTINI, A. MICHEL, B. HODOUL, G. BERNARD

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance** : J-P. TILLY, F. LOUCHE, P. ALLEC, S. AYACHE, M. GRENIER, J-L. BROCHIER, M. CŒUR, C. FACHE, R. COSTORIER, R. ODDOU-STEFANINI, M. GAY-PARA, C. HUBAUD, J-M. ARNAUD, P. BIAIS

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

Mme Nadine GARCIA, 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune de Laye,  
M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat mixte du SCoT,  
S. GALLES, chargé de mission en urbanisme,  
P. SAUTY, chargé de mission SIG-Observation.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : M. Maurice RICARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

Le président rappelle l'intervention du SM SCoT Gapençais dans l'action « Formes urbaines », approuvée par sa feuille de route du 19 décembre 2016.

Le syndicat mixte a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'études de programmation urbaines. Les candidatures sélectionnées ont été présentées lors du conseil syndical du 26 juin 2017 et le syndicat mixte a lancé les consultations et notifié les marchés publics de réalisation de ces études de programmation en décembre 2017.

Pour le montage de ces opérations pilotes, le syndicat mixte a accompagné les communes dans la définition de leurs besoins, la rédaction des cahiers des charges et accompagné les communes dans le déroulement des études de programmation. Cet appui fait l'objet de conventions qui définissent le coût de ces interventions par communes.

Compte tenu de la diversité des études, il est présenté le coût de cet appui par étude communale, sous la forme d'un tableau de prix forfaitaire avec un détail des grands enjeux de chaque étude communale

Commune	Enjeux de l'étude de programmation urbaine	Coût TTC de l'accompagnement du SM SCoT Gapençais
Fouillouse	Accompagnement de propriétaires fonciers pour la définition de programmes de plusieurs unités de logement sur leur terrain	3 808,00 €
St Bonnet en Champsaur	Etude des capacités de développement du secteur champ Magnane et scénario de phasage opérationnel	1 520,00 €
Aubessagne	Définition d'un nouveau quartier d'urbanisation, développement d'une offre de logements différenciés et d'activités en centre bourg, en lien avec la RN 85	7 000,00 €

La Rochette	Requalification de la traversée de Pont Sarrazin par la RN 94 au cœur d'une opération mixte habitat activités et sécurisation des accès avec déviation de la RD desservant l'opération	9 013,00 €
La Fare en Champsaur	Etude de renforcement du cœur de village, au travers d'une opération d'habitat et d'activités, en lien avec la traversée de la RN 85 et la valorisation d'espaces publics	7 725,00 €
Ancelle	Programmation du développement urbain du quartier des Auches, par l'offre de logements diversifiés en lien avec l'activité touristique de la commune	9 525,00 €
La Bâtie Neuve	Redynamisation des activités en centre bourg et programmation d'une offre de logement différenciés en lien avec les services publics existants et à venir, valorisation des espaces fonciers constructibles stratégiques limitrophes au cœur de village	10 925,00 €
Chateaufort	Développement d'une offre de logements diversifiés en cœur de village en lien avec l'aménagement d'une place communale	5 088,00 €
Montmaur	Programmation opérationnelle de logements sur un site communal contraint et valorisation par une OAP des liens avec les dents creuses au cœur de village	8 613,00 €
Rousset	Requalification de l'entrée de la commune et renouvellement urbain sur les bâtiments de l'ancienne cité du Claps	8 613,00 €

Le Président donne lecture du projet de convention à signer entre les communes et le syndicat mixte pour encadrer cet appui méthodologique et fixer les modalités de paiement.

*Après prise de connaissance du dossier, les membres du conseil syndical approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition du président et le mandatent pour signer les conventions et toute pièce technique et financière liée à son application et permettant au syndicat mixte de recouvrer ces créances auprès des communes accompagnées.*

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,  
Carmine ROGAZZO

